

58

E 2800(-)1967/61/65
[DoDiS-8742]

*Exposé du Chef du Département politique, M. Petitpierre,
lors de la Conférence annuelle des Ministres de Suisse à l'étranger¹*

[Berne, 8 septembre 1950]

[...]²

Il me paraît inutile de m'étendre longuement sur la situation politique actuelle. Vous la connaissez. Je crois qu'on peut la résumer ainsi:

La guerre de Corée a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de l'après-guerre³. Son déclenchement a prouvé que les principes pacifiques énoncés dans l'appel de Stockholm n'inspirent réellement ni le communisme international ni l'Union soviétique. La réaction rapide des Etats-Unis a montré que, de son côté, l'Amérique est décidée à opposer la force à la force et la violence à la violence. On peut affirmer, je crois, que la guerre de Corée est le commencement de la troisième grande guerre de ce siècle. On ne peut pas dire si le conflit restera localisé; c'est possible; il peut ne pas dégénérer en une guerre mondiale et générale. Mais il paraît probable qu'il est le commencement d'une série d'opérations qui peuvent prendre la forme de guerres militaires contre un pays, de guerres coloniales ou encore de guerres civiles. Que les Américains réussissent à se maintenir en Corée ou qu'ils soient rejetés à la mer, les conséquences d'un succès comme d'un échec risquent d'être graves, car les deux seules grandes puissances qui soient actuellement en mesure de mener une guerre se trouvent en face l'une de l'autre et leur prestige est profondément engagé dans la guerre de Corée, – sans compter celui de la Chine communiste.

Au surplus, cette guerre, qui est une guerre civile entre Coréens, qui est aussi une guerre entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et entre les deux systèmes politiques que ces puissances incarnent, est enfin une guerre qui oppose deux races, la race jaune et la race blanche. Elle est une étape vers cet enjeu final: l'élimination définitive des blancs du continent asiatique. Il est d'ailleurs assez paradoxal que ce soient les Etats-Unis, puissance anti-coloniale, qui s'exposent à concentrer aujourd'hui sur eux la haine des peuples asiatiques.

Nous n'avons pas à juger si les Américains ont eu tort ou raison de s'engager comme ils l'ont fait en Corée. Leur intervention aura certainement eu cet avantage de montrer à l'Union soviétique une volonté de résistance à ses desseins, qui jusqu'à présent n'avait guère eu l'occasion de se manifester. En revanche, on doit regretter nettement l'imprudence de la déclaration faite le 27 juin par le Président Truman à l'égard de Formose. L'engagement qu'elle

1. Cf. aussi le texte légèrement différent de l'exposé dans le procès-verbal de la conférence des ministres tenue à Berne. Non reproduit.

2. Ce passage contient une nécrologie du Ministre de Suisse à Rome, René de Weck, décédé le 12 juin.

3. Sur la guerre de Corée, cf. table méthodique du présent volume: Corée.

contient peut avoir comme conséquence une guerre entre les Etats-Unis et la Chine. Elle est au surplus en contradiction avec l'attitude antérieure des Américains, qui ont retiré, il y a moins de deux ans, leur aide au gouvernement du Général Tchiang-Kai-Chek en proclamant qu'il était corrompu et ne méritait plus d'être soutenu. On doit regretter qu'en un temps aussi grave, où des problèmes aussi difficiles se posent, les Etats-Unis aient une politique étrangère aussi incohérente, contradictoire et imprudente, et dominée par des préoccupations de politique intérieure.

Il faut aussi considérer comme fâcheuse la politique suivie au sein des Nations Unies, avant la guerre de Corée, par les Etats-Unis vis-à-vis de la Chine communiste. Ici encore, le maintien au Conseil de sécurité du représentant de la Chine nationaliste⁴ et le refus d'admettre à sa place le délégué de Mao Tsé Toung me paraissent constituer une faute très lourde et qui fait le jeu de l'Union soviétique. Celle-ci ne peut que profiter de cette mise à l'écart de la Chine, qui empêche celle-ci d'établir des contacts avec la plupart des Puissances occidentales, dont plusieurs sont, contre leur gré, obligées de se plier aux exigences américaines.

Quels sont les points sensibles, en dehors de la Corée et du sud-est asiatique?

Il y a sans doute aujourd'hui avant tout l'Iran, les Balkans et l'Allemagne. En Iran, une action militaire supposerait presque nécessairement une intervention directe de l'Union soviétique. Elle aurait sans doute comme conséquence une guerre générale, étant donnés les intérêts britanniques et américains dans les régions pétrolifères du Moyen-Orient. Dans les Balkans, malgré les manœuvres militaires à la frontière yougoslave et la possibilité de faire agir les Etats satellites, rien ne permet de penser qu'une action soit imminente⁵. En Allemagne, la situation est plus inquiétante puisqu'une action contre le Gouvernement de Bonn et l'Allemagne occidentale pourrait, comme en Corée, revêtir la forme d'une guerre civile entre Allemands. La situation est cependant différente de celle de la Corée, puisque l'Allemagne est un pays occupé. Mais il me paraît possible, sinon probable, que des développements auront lieu dans ce pays avant un long délai. Ils s'accompagneront vraisemblablement d'une action interne exercée en France et en Italie par les partis communistes.

La situation est donc certainement grave et ne permet aucun optimisme; aucune issue ne paraît s'ouvrir vers la paix.

Sans doute, l'opinion dominante aujourd'hui est que l'URSS ne désire pas s'engager dans une guerre générale. Mais il est incontestable que celle-ci est l'aboutissement logique de sa politique. A un moment donné, les Américains, surtout lorsqu'ils auront procédé à leur réarmement, pourront préférer à une lutte épuisante et toujours renaissante sur différents points du globe, – comme le préconisent déjà aujourd'hui certains militaires et certains politiciens, – frapper à la tête et engager des hostilités contre l'URSS. Il est clair que nous n'en sommes pas encore là et je ne voudrais me risquer à aucun pronostic, et cela d'autant moins que je ne pense pas que les événements se dérouleront

4. *Sur les vues de T. Lie à propos de la Chine nationaliste, cf. N° 121 dans le présent volume.*

5. *Cf. table méthodique du présent volume: Yougoslavie – relations politiques.*

d'une manière aussi schématique et conformément aux règles de la logique. Mais l'expérience prouve que la course aux armements aboutit en général à la guerre.

Pour l'Europe, il me paraît y avoir trois dangers principaux. Le *premier*, c'est que les Etats-Unis, à un moment donné, soient engagés trop à fond en Extrême-Orient et s'y affaiblissent. On sait ce que signifierait une guerre avec la Chine. Le *second* est l'absence de volonté de résistance dans les pays occidentaux, en particulier en France et en Italie, où règne un esprit de démission et de défaitisme et où il semble que l'opinion publique n'envisage pas sérieusement une résistance armée en cas d'attaque. Même le réarmement des pays européens est voulu davantage par les USA que par ces pays eux-mêmes, qui – tout en gardant pour le moment leur liberté politique – deviennent peu à peu des satellites. Enfin, l'évolution en Allemagne, où l'action communiste en zone occidentale peut se camoufler sous l'apparence d'une action nationale en faveur de l'unité, dirigée par les anciens chefs de la Wehrmacht, qui sont aujourd'hui au service de l'URSS.

Même si l'on peut admettre qu'une guerre générale n'est aujourd'hui voulue ou désirée ni par l'URSS ni par les Etats-Unis, on ne peut exclure qu'elle sera la conséquence d'un processus indépendant de la volonté de ces deux puissances, processus provoqué soit par l'imprudence de leur politique, soit par la fatalité.

Même si cette éventualité ne se produit pas, on ne peut pas envisager, à moins d'événements imprévisibles aujourd'hui, le rétablissement de la paix. La lutte continuera sous les formes les plus diverses. Il suffit de relire les ouvrages de Lénine et de Staline pour se rendre compte que l'on assiste à l'exécution méthodique d'un programme précis, vers un but depuis longtemps déterminé. Comme la guerre de 1939 était déjà en puissance dans le «Mein Kampf» d'Hitler.

Dans ces conditions, les problèmes de collaboration internationale prennent une importance particulière. Cette collaboration, qu'on pouvait espérer, sans qu'on n'y ait d'ailleurs jamais cru, générale et universelle, alors que l'Union soviétique était encore l'alliée des puissances occidentales, a pris aujourd'hui un autre caractère. Les Nations Unies ne sont plus une organisation au sein de laquelle on cherche à régler pacifiquement les différends entre nations et les problèmes politiques. Lake Success est plutôt une tribune où chacun des blocs hostiles fait sa propre politique et sa propagande. Les institutions spécialisées elles-mêmes deviennent de plus en plus une émanation du bloc occidental, au fur et à mesure que les Etats satellites et l'URSS s'en retirent⁶. Le problème de notre adhésion aux Nations Unies ne se pose pas ou plus. En revanche, nous continuerons à prendre part à l'activité des institutions spécialisées dont la Suisse est membre. Nous devons également faire un effort en vue d'obtenir la ratification des conventions de la Croix-Rouge conclues à Genève en 1949 et signées par la grande majorité des Etats ayant participé à la Conférence, parmi lesquels l'URSS et ses satel-

6. Cf. la lettre de P. A. de Salis à M. Petitpierre du 13 décembre 1949, E 2001-04(-)/6/20 (DoDiS-8787).

lites⁷. Jusqu'à présent, ces ratifications sont peu nombreuses. Il y a un intérêt évident, surtout si les foyers de guerre devaient s'étendre, à ce que ces conventions puissent être appliquées. Les expériences faites à cet égard par le Comité international de la Croix-Rouge, qui jusqu'à présent n'a pas pu faire pénétrer un de ses délégués en Corée du Nord, sont plutôt décevantes.

Si la collaboration internationale sur le plan mondial est en régression, en conséquence de la division du monde en deux blocs, une collaboration limitée et partielle a tendance à se développer entre les puissances occidentales, y compris les Etats-Unis et le Canada. Cette collaboration revêt en particulier trois aspects: militaire, politique, économique.

1) Sur le plan militaire, notre statut de neutralité nous condamne à l'isolement. La question d'une adhésion éventuelle de notre pays à l'Union Atlantique ne se pose pas.

2) Sur le plan politique, c'est au sein du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, que cette collaboration a pris corps, si l'on peut dire⁸. Les débats de la deuxième session du Conseil de l'Europe ont démontré que cette organisation politique n'a pas été établie sur des fondements solides. Elle a peine à trouver sa voie et cherche encore son but. La Grande-Bretagne est d'ailleurs négative. Le fait qu'à Strasbourg on s'occupe aussi du problème de la défense militaire de l'Europe doit nous engager à demeurer à l'écart. Nous n'avons d'ailleurs jamais songé à une adhésion. Lorsque nous avons été consultés, soit par les Commissions des affaires étrangères des deux Chambres, soit par des groupes, sur l'opportunité d'envoyer une délégation officielle ou officieuse à Strasbourg, nous nous sommes toujours prononcés négativement. Il n'y a pas d'inconvénients, en revanche, à ce que des associations privées suisses continuent à s'intéresser à l'activité du Conseil de l'Europe et aux mouvements en faveur d'une fédération ou de l'unité européennes. La proposition faite à Strasbourg par M. Churchill de créer une armée européenne peut être interprétée comme un signe de faiblesse et d'impuissance des Etats groupés à Strasbourg. C'est une illusion de penser que l'on pourra résoudre sur le plan européen des problèmes, surtout ceux de défense nationale, que les Etats sont incapables de résoudre eux-mêmes sur le plan national. Il faut relever toutefois que, si le plan Schuman⁹ était, à un moment donné, subordonné au Conseil de l'Europe, lequel constituerait l'autorité suprême prévue par le plan, cela pourrait avoir pour notre pays des conséquences. D'après nos dernières informations, le plan Schuman sera, en effet, réalisé d'ici quelques mois. La Grande-Bretagne se tiendra à l'écart, mais ne fera pas opposition. Elle cherchera plutôt à établir un lien entre le plan Schuman et sa propre industrie. Pour l'instant, nous nous tenons sur la réserve, c'est-à-dire que nous n'envisageons pas notre adhésion au plan, qui ne serait d'ailleurs probablement pas possible maintenant. Mais il n'est pas exclu qu'un jour ou l'autre certains problèmes se posent pour notre économie, surtout si des discriminations sont

7. Sur la ratification de la convention par la Suisse, cf. PVCF N° 565 du 24 mars 1950, E 1004.1(-)/1/515 (DoDiS-7181).

8. Cf. table méthodique du présent volume: La Suisse et le Conseil de l'Europe.

9. Cf. N° 48 dans le présent volume.

faites entre les pays ayant adhéré au plan et les pays tiers, quant aux livraisons et aux prix pratiqués.

Dans le domaine politique, nous ne pouvons pas éviter d'être isolés: c'est la conséquence de notre politique de neutralité.

3) Sur le plan économique, nous continuons à participer à l'OECE¹⁰ et le Conseil fédéral a préparé un projet de message pour recommander aux Chambres l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne de paiements¹¹. Sur ce plan-là, nous allons être placés en face de difficultés de plus en plus grandes. Il n'y a pas de doute que le réarmement de l'Europe aura des conséquences économiques générales et exercera une influence sur la politique économique de chacun des Etats membres. Il y a toute une série de problèmes économique-militaires qui intéresseront simultanément l'Union Atlantique et l'OECE. Les Etats membres de celle-ci qui ne font pas partie de l'Union Atlantique, en particulier la Suisse et la Suède, peuvent se trouver à un moment donné dans une position assez délicate, s'ils ne veulent pas s'exposer au reproche de participer activement, par le truchement de l'OECE, au réarmement de l'Europe opéré sous l'égide de l'Union Atlantique, avec la participation et sous la direction des Etats-Unis¹². Les mesures de libération envisagées par l'accord sur l'Union européenne de paiements risquent d'être compromises. Non seulement nos exportations peuvent être menacées, mais encore notre ravitaillement, surtout en matières premières, pourra se heurter à des difficultés. Si notre statut de neutralité nous condamne à l'isolement au point de vue militaire et au point de vue politique, en revanche, je ne pense pas que nous puissions supporter d'être isolés économiquement, et cela d'autant moins que ce que nous pourrions perdre d'un côté par l'amenuisement de nos échanges avec les pays occidentaux, il est vain de penser que nous pouvons le retrouver du côté des démocraties populaires.

Il m'a paru, étant donné le développement actuel des événements, qu'il y avait un grand intérêt à faire exposer aujourd'hui par les personnalités les plus compétentes pour cela les conséquences de la collaboration de notre pays avec ou au sein d'organisations internationales. Les conclusions auxquelles notre discussion permettra d'aboutir pourront nous servir à examiner le problème plus général des risques et des dangers que peut présenter la continuation de cette collaboration pour notre politique de neutralité. Il est d'ailleurs clair que ce problème ne peut pas être résolu une fois pour toutes, mais que, dans l'avenir plus encore que par le passé, il se posera presque chaque jour et à chaque occasion, et que nous aurons de plus en plus de peine à concilier notre politique de neutralité, non seulement avec la solidarité, qui nous lie aux autres pays menacés par l'expansion communiste et

10. Cf. *table méthodique du présent volume*: La Suisse et l'Organisation européenne de Coopération économique.

11. Cf. le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'adhésion de la Suisse à l'accord sur l'établissement de l'Union européenne des paiements (du 22 septembre 1950), *FF*, 1950, vol. 102, II, pp. 993–1076.

12. Cf. la notice de M. Petitpierre sur une entrevue avec D. Stikker du 24 août 1950, E 2800 (-)1990/106/19 (DoDiS-8855).

soviétique, mais encore avec les exigences de notre économie et de notre défense nationale.

Dans les relations que vous avez, soit avec les autorités du pays où vous êtes accrédités, soit avec vos collègues d'autres pays, je vous prie de souligner, chaque fois que vous en aurez l'occasion¹³:

a) que la Suisse reste indéfectiblement attachée à son statut de neutralité et à pratiquer la politique qui en découle;

b) que notre pays est décidé à continuer à faire les sacrifices nécessaires pour sa défense nationale et qu'en plus des dépenses militaires ordinaires, représentant à peu près le tiers de son budget, le Conseil fédéral et les Chambres envisagent des dépenses extraordinaires d'environ un milliard et demi de francs, pour accélérer son programme de réarmement¹⁴;

c) que les autorités suisses considèrent que la lutte contre le communisme est avant tout un problème de politique intérieure et que les chances de succès dans cette lutte dépendent largement de la politique sociale;

d) qu'en ce qui concerne notre adhésion à des organisations politiques, comme le Conseil de l'Europe, nous envisageons que c'est s'illusionner que de penser que l'on pourra résoudre sur le plan européen des problèmes fondamentaux auxquels on est incapable de donner une solution sur le plan national, cette remarque valant avant tout pour la défense nationale et aussi, dans une certaine mesure, pour la politique sociale;

e) Si l'on nous reproche, dans les démocraties populaires, de participer à l'OECE et à l'Union européenne des paiements, et de contribuer ainsi, au moins indirectement, au réarmement de l'Europe, il faut faire valoir que notre adhésion à ces deux organismes est pour nous une nécessité, parce que nous ne pouvons pas nous tenir à l'écart des discussions qui ont lieu sur des problèmes économiques qui intéressent l'ensemble des pays au milieu desquels la Suisse est située et avec lesquels elle a les échanges commerciaux les plus intenses (60% de son total). Cette collaboration au sein de l'OECE et de l'Union européenne de paiements est commandée, non seulement par le souci de maintenir nos exportations, mais encore par celui d'assurer notre ravitaillement, notamment en matières premières.

Vous voudrez bien, en outre, toujours défendre le point de vue que l'OECE et l'Union européenne de paiements doivent rester des organisations indépendantes de l'Union Atlantique et du Conseil de l'Europe.

Vous voudrez bien montrer de l'intérêt pour le Plan Schuman et chercher à obtenir le plus de renseignements possible sur les intentions des pays qui ont adhéré à ce Plan.

Il faudra aussi souligner l'indépendance de notre politique à l'égard des problèmes asiatiques et relever à l'occasion que nous avons de la peine à comprendre que le Gouvernement de la Chine communiste continue à être exclu des Nations Unies.

13. *Notices manuscrites de M. Petitpierre: effort pour ratification de Conv. x Rouge [Conventions de la Croix-Rouge].*

14. *Cf. le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le programme d'armement et son financement (du 16 février 1951), FF, 1951, vol. 103, I, pp. 589-673.*

Enfin, je vous prie de chercher à établir des contacts avec les représentants de tous les pays asiatiques, sans distinction selon leur régime intérieur. D'une part, il y a un intérêt pour nous à longue échéance à montrer de la compréhension pour tous ces pays qui ont recouvré ou sont en train de recouvrer leur liberté et qui peuvent être appelés un jour à jouer un certain rôle dans la vie internationale.

Voilà, Messieurs, quelques indications. Il y en aurait sans doute d'autres à vous donner. Je pense que nous pourrons les reprendre au cours de la discussion générale qui suivra les trois exposés que vous allez entendre¹⁵.

15. *Pour les exposés de W. Stucki* Der gegenwärtige Stand der Besprechungen betreffend Havanna-Charta und allgemeine Zollkonferenz, *de J. Hotz* Die Rückwirkungen der Tätigkeit der internationalen Organisationen auf die schweizerische Handelspolitik, *de P. Keller* Die finanziellen Rückwirkungen der Tätigkeit der internationalen Organisationen auf die Schweiz *et la discussion générale sur ces trois exposés, cf. le procès-verbal de la conférence des ministres. Non reproduit.*